

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*La commission administrative des autorités judiciaires communique*

### **Assermentation au sein de l'ordre judiciaire neuchâtelois**

Le Grand Conseil, dans sa séance du 26 juin 2024, a procédé à l'assermentation au sein de l'ordre judiciaire neuchâtelois d'une nouvelle magistrate, Mme Geneviève Robert-Grandpierre, procureure au Ministère public dès le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Après l'obtention de deux bachelors, l'un en droit de l'Université de Neuchâtel accrédité de la mention bien, l'autre en arts, discipline fondamentale flûte traversière, de la Haute Ecole de Musique de Genève, Mme Geneviève Robert-Grandpierre a mené avec succès un master en droit auprès de la même université, se voyant attribué la mention cum laude. Elle a par ailleurs été lauréate du 1<sup>er</sup> prix du concours international de médiation auprès du Centre de médiation et d'arbitrage de Paris. Consécutivement à l'obtention de son brevet d'avocate en 2017, elle a encore complété sa formation juridique par deux certificats d'études avancées (CAS), l'un en magistrature pénale auprès de l'Ecole romande de la magistrature pénale, l'autre en investigation financière délivré par l'Institut de lutte contre la criminalité économique. Avocate au sein d'une étude de 2017 à 2019, elle officie depuis 5 ans en qualité de greffière-rédactrice à la Chambre pénale d'appel et de révision, une des deux chambres composant la Cour pénale genevoise.

Mme Geneviève Robert-Grandpierre dispose ainsi de toutes les qualités requises afin de remplir au mieux les tâches qui lui incomberont.

**Contacts :**

Secrétariat général des autorités judiciaires, [Secretariat.PJNE@ne.ch](mailto:Secretariat.PJNE@ne.ch), 032 889 61 44

Neuchâtel, le 27 juin 2024